



# Internet Gazette

Site : <http://aviquesnel.free.fr/Mederic>

17 novembre 2008

Numéro 84

## Sommaire

De faux emails surfent sur la Loi Hadopi .....	1
Le spam ça eût payé .....	2
Vérifiez et réparez les fichiers système de Windows Vista.....	2
Firefox 3 ouvrir les liens mailto dans GMail .....	3
Pour 99 euros, votre disque dur externe devient multimédia et compatible avec le MKV.....	3
Bientôt des films entiers de la MGM sur YouTube .....	4
Windows 7 prévu pour l'été 2009.....	5
Google meilleur détecteur de la grippe aux Etats-Unis.....	5
Téléchargement illégal : les observateurs du réseau déjà en place .....	6
Un outil de recherche ultra-rapide sur les disques durs: Everything search .....	8

## De faux emails surfent sur la Loi Hadopi

Le message, envoyé par une société bidon, vous notifie d'un téléchargement illégal et prévoit une coupure de connexion Internet

Le principe de la **riposte graduée** prôné par la loi Hadopi avant l'heure ? Des petits malins profitent de la situation en diffusant des messages électroniques se faisant passer pour l'**ICS Monitoring Team**. La **fausse société** se dit en charge de **traquer les pirates de films, musiques, logiciels sur les systèmes de peer-to-peer**. Un message qui tourne depuis quelques semaines et qui a le

don de brouiller un peu plus les pistes.

Le site [zataz.com](http://zataz.com) relève que cette vague de spam cible l'adresse de l'internaute et lui notifie qu'il a téléchargé illégalement, preuve à l'appui. Le tout est alors envoyé sur sa **boîte e-mail du FAI**. Une corrélation parfaite donc avec la procédure voulue par la ministre de la Culture, Christine Albanel, appelée la riposte graduée.

A la loupe, le message est simple. Un texte d'avertissement renvoie sur un programme (user-EA49945X-activities.zip) qui est censé contenir les preuves de vos copies. Sauf que ce fichier, un **code malicieux hébergé sur Yahoo!**, a pour mission de télécharger un **cheval de Troie**.

Quelques conseils donc si vous recevez ce message : "**Your internet access is going to get suspended.** [...] We are aware of your illegal activities on the internet which were originating from". Traduction : nous comptons couper votre accès à Internet. Nous sommes conscients de vos activités illégales...

Deux maîtres mots donc : un peu de sang-froid, et surtout ne jamais répondre à ce genre de messages

## **Le spam ça eût payé**

Finalement, les internautes ne sont peut-être pas si bêtes. Une [nouvelle étude américaine](#) sur le spam indique que le taux de réponses positives à un spam (autrement dit, la proportion de personnes souhaitant réellement acheter un « penis extender » ou autres) est de 0,00001 %... bien loin des précédentes études, qui plaçaient ce taux entre 2 et 5 %. Selon l'étude, menée par des chercheurs informatiques des universités de Berkeley et San Diego, en Californie, le modèle économique des spammeurs, quoique toujours très rentable, serait donc bien plus fragile que prévu.

Pour aboutir à ces chiffres, les chercheurs ont décidé d'infiltrer Storm, l'un des réseaux de PC « zombies » envoyant des milliers de spams chaque jour dans le monde. Les PC « zombies » sont des machines infectées par les spammeurs, qui servent ensuite de base d'envoi à l'insu de leur propriétaire. Selon les sept chercheurs, le réseau Storm a parfois utilisé jusqu'à un million de PC pour envoyer ses spams. Les chercheurs n'ont pris le contrôle que d'une partie de ce réseau... ce qui représentait tout de même près de 76 000 ordinateurs. Dans leur rapport, les chercheurs se justifient en expliquant que « la meilleure façon de mesurer le spam est de devenir un spammeur ».

Les chercheurs ont ensuite profité de leur mini réseau pour envoyer des spams faisant la publicité d'un faux site pharmaceutique vendant un

produit contre l'impuissance sexuelle. Le site répliquait à l'identique celui mis en place par le réseau Storm, et vendait donc le même produit au même prix. Mais dans le cas où un gogo souhaitait acheter le produit, il était redirigé vers une page d'erreur. En 26 jours, environ 469 millions de spams ont été envoyés par les chercheurs, dont 350 millions faisant la pub de leur faux site. Résultat : à peine 28 ventes, soit moins de 0,00001 %. Les chercheurs ont calculé que des ventes réelles auraient rapporté environ 100 dollars par jour. Ils estiment que l'ensemble de Storm rapporte environ 7 000 dollars par jour. Un chiffre important, mais pas si massif au vu du nombre d'emails envoyés par jour. Autrement dit : une hausse du coût d'envoi des emails, ou une baisse des ventes, pourrait rendre le spam inintéressant même pour les spammeurs. C'est d'ailleurs la conclusion de l'étude : « La marge de profit pour le spam pourrait être assez maigre pour que les spammeurs prêtent attention aux détails de leurs campagnes et se préparent économiquement aux nouveaux antispams ».

## **Vérifiez et réparez les fichiers système de Windows Vista**

*Une infection ou une anomalie dans l'un des fichiers système, et c'est tout Vista qui peut devenir instable. Le problème peut tout simplement être dû à une défaillance du disque dur. Mais il peut aussi venir d'une ancienne infection que vous pensiez totalement éradiquée.*

*Or, Vista dispose d'un outil spécial pour vérifier l'authenticité et l'intégrité de ses fichiers. Il s'agit de la commande "SFC" qui était déjà présente sous XP mais a été améliorée et renforcée sous Vista.*

*- Commencez par ouvrir l'invite de commandes en mode "administrateur":*

*\* soit en allant dans Démarrer > Tous les programmes > Accessoires puis en cliquant sur Invte de commandes du bouton droit de la souris et en choisissant Exécuter en tant qu'administrateur*

*\* soit en ouvrant le menu Démarrer par la touche Windows, puis en saisissant CMD et en validant par la combinaison [Ctrl]+[Shift]+[Entrée].*

*- Dans un premier temps, lancez juste une vérification sans réparation en saisissant la commande:*

*SFC /VERIFONLY  
(validez la saisie par [Entrée])*

*- Pour mener à bien cette opération, il faut de nombreuses minutes (de 1/4 d'heure à 1 heure selon les systèmes). Soyez patient.*

*- Si le système signale une anomalie, essayez alors une réparation en lançant la commande:*

*SFC /SCANNOW  
(validez la saisie par [Entrée])*

*- Une fois la réparation terminée, redémarrez votre PC.*

*Remarque:*

*Dans certains cas extrêmes, pour réparer un fichier défectueux, il peut arriver que Vista vous demande l'insertion*

du DVD d'installation ou du CD du SP1.

## **Firefox 3 ouvrir les liens mailto dans Gmail**

Si vous utilisez exclusivement Gmail pour gérer vos courriers, les liens mailto ne sont pas d'une grande utilité s'ils ouvrent Outlook Express ou Windows Live Mail.

Depuis Firefox 3, il est possible d'associer des adresses de services Web à des liens, et donc par exemple d'associer les liens mailto à la création d'un nouveau mail sous Gmail.

Voici la procédure à suivre :

Il faut tout d'abord entrer "about:config" dans votre barre d'adresse et cliquer sur "Je fera attention, promis !".

Recherchez ensuite la variable

"gecko.handlerService.allowRegisterFromDifferentHost" et associez-lui la valeur "true".

Vérifiez que la variable "network.protocol-handler.external.mailto" est également positionnée à "true".

Coller ensuite le code suivant dans votre barre d'adresse, et validez :

```
javascript:window.navigator.registerProtocolHandler("mailto","https://mail.google.com/mail/?extsrc=mailto&url=%s","Gmail")
```

Le message "Ajouter Gmail comme application pour les liens mailto ?" s'affiche alors. Cliquez ensuite sur "Ajouter l'application".

En cliquant sur un lien "mailto:", vous verrez une boîte de dialogue s'ouvrir vous

demandant l'application par défaut.

Choisissez Gmail et cochez la case "Se souvenir de mon choix pour les liens mailto" pour que le choix devienne permanent.

Gmail s'ouvrira alors pour composer votre nouveau message.

Au cas où, vous pourrez remodifier ce choix plus tard dans les options de Firefox, dans le menu "Applications" :

Dernière chose, pour plus de sécurité, il est conseillé de repositionner ensuite la variable "gecko.handlerService.allowRegisterFromDifferentHost" à "false".

Pour Firefox 2, l'extension "Gmail Manager" permet d'effectuer (entre autres) la même opération, cette extension n'étant pour l'instant pas compatible avec Firefox 3.

## **Pour 99 euros, votre disque dur externe devient multimédia et compatible avec le MKV**

*Avec deux entrées USB et des sorties composites et HDMI, le boîtier WD TV fait le lien entre vos disques durs et une télé.*

*Le WD TV de Western Digital est une solution originale se présentant sous la forme d'un petit boîtier très simple à utiliser. D'un côté, vous lui connectez un disque dur externe USB contenant pléthore de fichiers multimédias, de l'autre, vous le reliez à votre téléviseur. L'objectif annoncé? Ecouter de*

*la musique, voir des photos, lire des vidéos sur un téléviseur HD Ready ou Full HD. Mais le point fort du WD TV serait – selon son concepteur – de lire tous types de fichiers vidéo en haute définition. Voyons si cela se vérifie.*

*Un adaptateur secteur, une télécommande et un boîtier de la taille d'un petit dictionnaire de voyage... Ce sont les trois principaux éléments constituant le WD TV de Western Digital. Autant dire qu'il ne faut pas plus de quelques secondes pour mettre en place le dispositif.*

*Des branchements simplissimes On raccorde le WD TV à une prise secteur. Puis on branche son disque dur externe au boîtier avec un câble USB. Enfin, on relie le boîtier à sa télévision par l'intermédiaire d'un câble HDMI. En prime, si on dispose d'un amplificateur adéquat, une sortie audio optique est présente. Ainsi, après avoir allumé la TV et le boîtier, apparaît à l'écran une interface très agréable depuis laquelle on sélectionne les fichiers à lire. L'ergonomie du binôme interface-télécommande est bonne, et il suffit de quelques secondes pour localiser ses fichiers et lancer leur lecture.*

*Des fichiers en haute définition sans lecteur Blu-ray Nous avons pu constater la grande diversité des formats reconnus. Si, pour l'audio et les photos, les formats MP3 et Jpeg sont couramment utilisés, l'appareil prend en charge, en plus, les fichiers WMA, Flac et OGG. La bonne surprise vient surtout de la compatibilité du WD TV avec les fichiers vidéo codés en haute définition, et en*

particulier avec ceux aux formats MKV et WMV9 (en plus de l'incontournable AVI/DivX/XviD). Et force est de constater que lorsque ceux-ci sont bien codés, la qualité d'affichage est bluffante.

Deux petites choses à améliorer  
Bon point, le WD TV est équipé de deux ports USB, grâce auxquels on peut relier au boîtier non pas un mais deux disques durs simultanément. Ou deux clés USB. Ou un de chaque! Petit souci, toutefois, un des deux connecteurs USB est placé entre le connecteur d'alimentation et la prise HDMI. Dès lors, il n'est pas possible de brancher une clé USB un peu volumineuse. D'autre part, l'interface du WD TV offre deux modes de prévisualisation de fichier: sous la forme de liste ou de vignettes. Or, dans ce dernier cas, il faut que les fichiers MP3 intègrent la pochette de l'album pour que cette dernière soit visible. Pour les fichiers vidéo, lors de nos tests, les seules vignettes qui ont été affichées à l'écran sont celles des fichiers possédant l'extension MP4. Pour les autres, l'emplacement de la vignette est resté vide, ce qui n'est pas toujours pratique lorsque l'on a stocké de nombreux films sur son disque dur. Dans ce cas, le plus simple est de repasser à un affichage sous forme de liste...

En fin de compte, si on dépense 100 euros environ pour un disque dur externe USB de 500 Go et 99 euros pour le WD TV, on se retrouve avec un disque dur multimédia compatible HD pour environ 200 euros. Et si on possède déjà plusieurs disques durs externes, ils deviennent

tous multimédias! C'est donc un excellent investissement...

## **Bientôt des films entiers de la MGM sur YouTube**

**Le site de partage de vidéos et le studio hollywoodien devraient annoncer demain un accord portant sur la diffusion de films entiers, faisant de YouTube un véritable site de vidéo à la demande.**

C'est demain que le site de partage de vidéos en ligne [YouTube](#) (propriété de Google) devrait annoncer un partenariat d'un nouveau genre avec la Metro-Goldwin-Mayer : la diffusion de films entiers de la major, sponsorisés par de la publicité. Jusque là, les accords passés par YouTube avec les industries de la musique, du cinéma et de la télévision portaient sur des clips et des programmes courts. La MGM diffusera d'ailleurs également des vidéos issues de ses programmes TV sur la plateforme de partage.

Avec cet accord, Youtube fait coup double. Il va tout d'abord pouvoir concurrencer [Hulu](#), le service de NBC et News Corp, à armes presque égales sur le marché de la VOD. Hulu génère pour le moment trois fois plus de revenus publicitaires que YouTube. Mais il va pouvoir également calmer la grogne des studios hollywoodiens et des majors, toujours prompts à l'attaquer sur le terrain judiciaire dès lors que des utilisateurs mettent en ligne des vidéos protégées par

le droit d'auteur. Ce type d'accord tel que celui passé avec la MGM réserve généralement environ 70% des revenus publicitaires au studio, les derniers 30% étant pour le diffuseur.

**La plate-forme poursuit sa quête de respectabilité**

On le sait, YouTube est un paradoxe. Malgré une audience titanesque (plus de 130 millions de visiteurs mensuels dans le monde), la filiale de Google peine à générer du cash. La faute aux annonceurs refroidis par les problèmes de copyright et de plaintes de la part des ayants-droits. La publicité, nerf de la guerre, peine à entrer.

Mais YouTube a compris que le salut viendrait d'accords en bonne et due forme avec les géants des contenus. Ainsi, après CBS, la plate-forme est sur le point de signer un partenariat avec la MGM (Metro-Goldwyn Mayer, filiale de Sony) afin de pouvoir diffuser films et séries en entier, aux Etats-Unis dans un premier temps. Comme d'habitude, la publicité financera la modèle économique.

Avec la MGM, YouTube va exploiter un nouveau type de diffusion inauguré avec CBS, le TheaterView, qui permet un affichage de meilleur qualité, tant pour le contenu que pour la publicité.

Outre une quête de respectabilité, ce type d'accords illustre la mutation de YouTube. Au départ plate-forme de partage de vidéo, YouTube se rapproche de sites comme Hulu ou Joost qui proposent en streaming des émissions et des

séries à travers des accords avec les Majors. Il faut dire que ces plates-formes semblent bien mieux fonctionner que YouTube. Hulu.com aurait ainsi générée lors de sa première année d'exploitation autant de profit que Youtube en 3 ans.

Mais avant de convaincre tous les géants des contenus, YouTube devra d'abord régler les multiples plaintes qui constituent autant de lourdes casseroles.

En juillet dernier, le groupe italien Mediaset lui réclamait pas moins de 500 millions d'euros. Rappelons que la Mediaset est le groupe de médias de Silvio Berlusconi, président du Conseil italien. L'empire, qui compte de nombreuses chaînes de télévision, des magazines, des journaux... estime que YouTube héberge illégalement des milliers de vidéos issues de ses programmes.

Aux Etats-Unis, c'est le géant des médias Viacom (Paramount, MTV...) qui a lancé une procédure contre YouTube. Il lui réclame la coquette somme de 1 milliard de dollars ! Et a même obtenu de la justice le droit d'accéder aux données des utilisateurs

En France, c'est TF1 qui a lancé une attaque pour "contrefaçon, concurrence déloyale et parasitisme". La chaîne réclame pas moins de 100 millions d'euros, la procédure est en cours.

Au terme d'un accord récent avec CBS et le studio indépendant Lionsgate, YouTube propose aussi des épisodes complets de séries

comme «Star Trek», «McGyver» ou «Beverly Hills». De quoi concurrencer [Hulu.com](http://Hulu.com), un autre site de partage de vidéos qui propose déjà des films des studios NBC Universal et de Fox (News Corp) dans leur intégralité. Mais qui ne sont pas encore visibles en France non plus.

On peut y avoir accès de France en passant par un proxy américain ; toutefois les films restent en anglais.

## **Windows 7 prévu pour l'été 2009**

**Alors que la première version bêta de Windows 7 sera disponible dans quelques mois, Microsoft vient de confirmer qu'il comptait lancer la version définitive à l'été 2009.**

C'est à notre consoeur de [CNET News.com](http://CNETNews.com) Ina Fried qu'un membre de Microsoft a confirmé que la sortie de Windows 7 était programmée pour l'été prochain. Jusqu'à présent, Microsoft a toujours annoncé que le remplaçant de Vista [arriverait en 2010](#), après une version bêta [prévue pour la fin de l'année 2008](#). Mais il fait croire que la [déception quasi unanime que suscite Vista](#) aura poussé la firme de Redmond à accélérer la cadence. La vitesse sera justement l'un des maîtres mots concernant [Windows 7](#).

Microsoft dit avoir concentré ses efforts sur le temps de démarrage et d'extinction de l'OS, en allégeant le noyau et en chargeant les pilotes des périphériques en parallèle. Il sera aussi question d'économie

de batterie grâce à une utilisation du processeur à faible fréquence. Allégé et moins gourmand, Windows 7 est prévu pour tourner sans problème sur les [PC actuels utilisant Vista et surtout sur des netbooks](#). Microsoft a d'ailleurs fait une démonstration de Windows 7 sur un Eee PC possédant 1Go de mémoire vive et un disque SSD de 16 Go.

## **Google meilleur détecteur de la grippe aux Etats-Unis**

Google plus fort que le célèbre Centre de contrôle des maladies (CDC) d'Atlanta, en charge de la veille sanitaire aux Etats-Unis ? La firme fondée par Larry Page et Sergey Brin se targue de pouvoir détecter les épidémies de grippe une semaine à dix jours plus tôt que le réseau américain officiel de surveillance. Cela grâce à Google Flu Trends (traduire par Tendances de la grippe Google), un dispositif mis en oeuvre par [Google.org](http://Google.org), sa branche philanthropique.

Il s'agit d'une application de Google Trends, l'outil servant à indiquer la popularité des mots-clés soumis au moteur de recherche. Grâce à l'adresse IP, identifiant individuellement chaque ordinateur connecté à Internet, Google peut déterminer l'origine géographique des recherches.

L'entreprise de la Silicon Valley a défini un panier de mots-clés en rapport avec la grippe, allant de "thermomètre" à "symptômes de la grippe", en passant par "douleurs

musculaires". En croisant les données géographiques agrégées - de manière à respecter la vie privée des internautes - et le nombre de recherches utilisant ces mots-clés, il a été possible de tracer la courbe de fréquence des interrogations au fil du temps.

La comparaison de cette courbe et de celle de la surveillance menée par le CDC, de 2003 à nos jours, montre une bonne corrélation entre les deux indicateurs. Au mois de février, les premières pointes dans les recherches en ligne ont précédé de deux semaines la détection par le CDC de l'épidémie de grippe. Cet avantage, en termes de rapidité, s'explique par la tendance des personnes concernées à d'abord chercher des informations sur Internet avant d'aller consulter un médecin. Or, le système de surveillance du CDC s'appuie, comme en France, sur les informations transmises par les professionnels de santé.

#### **ALERTE RAPIDE**

Le gain de temps pourrait se révéler appréciable face à une épidémie qui s'annoncerait particulièrement pernicieuse. "Plus tôt l'alerte est déclenchée, plus tôt des mesures de prévention et de contrôle peuvent être mises en oeuvre, et cela permettrait d'éviter des cas de grippe", indique, dans l'édition du New York Times du mercredi 12 novembre, le docteur Lyn Finelli, qui dirige la surveillance au département grippe du CDC. Aux Etats-Unis, 5 % à 20 % de la population contractent la grippe chaque année, avec à la clé 36 000 décès en moyenne.

Pour l'instant, Google Flu Trends ne fonctionne qu'aux Etats-Unis et indique l'intensité

des recherches dans chaque Etat. Comme son concurrent Yahoo!, qui poursuit un projet similaire, Google souhaite étendre l'idée à d'autres pays et d'autres maladies.

Au CDC comme chez Google, on reconnaît la nécessité de poursuivre l'étude des données fournies par le nouveau système, afin de s'assurer de la corrélation observée. Les deux dispositifs devraient de toute manière coexister à l'avenir, sans oublier l'arrivée prochaine de ceux d'autres entreprises.

### **Téléchargement illégal : les observateurs du réseau déjà en place**

Sorte d'indicateurs pour les ayants-droits tels que la Sacem, Qosmos et Advestigo sont deux sociétés qui observent ce qui se télécharge. Deux entités françaises qui fournissent des renseignements utiles en vue de la future Hadopi

Lors des débats acharnés sur l'éventuelle création de l'autorité appelée [Hadopi](#) (Haute autorité pour la diffusion des œuvres et la protection des droits sur Internet), le chiffre de **450.000 téléchargements illégaux par jour** a été annoncé. Servant d'argument choc pour mettre en place la méthode de la **riposte graduée**, cet indicateur est le fruit de la **collaboration entre plusieurs entreprises**. En étroite relation avec les **services de l'Etat**, ces sociétés observent, enquêtent

sur ce qui se télécharge, comment et surtout combien...

Partant du constat que de plus en plus d'éditeurs d'applications cherchent à connaître leur audience, des sociétés se sont faite une spécialité d'observer et d'analyser ce type d'informations.

**Mesures d'audiences** donc mais aussi **études de marché** ou encore **traçabilité de l'Information**, il existe désormais un véritable arsenal pour connaître les **habitudes de téléchargement des français**.

Thibault Bechetoille, le p-dg de Qosmos explique le procédé : "Qosmos surveille **300 applications et protocoles allant de MSN à iTunes pour les plus populaires**. Pour un protocole donné, grâce à l'attribution conférée par la Commission Olivennes, nous pouvons alors obtenir un **code de hachage**. Ce dernier va alors représenter la signature du fichier. Il poursuit, pour avoir une bonne traçabilité de l'information, nous sommes capable de **reconnaître le protocole p2p utilisé puis d'en extraire l'attribut 'hash key'**".

Ainsi la société participe à la base de données constituée en vue de la création de la future Hadopi. Rappelons que cette base comprendra 5.000 titres musicaux taggués. Si un de ces fichiers est téléchargé, la riposte graduée se mettra en place.

**Qosmos pourra donc voir ce qui est illicitement téléchargé**. Une activité complémentaire de celle de la société Advestigo. Vantée par Hervé Rony directeur général du **Snep** (Syndicat national des éditeurs de phonogrammes) et Bernard Miyet, président du directoire de la **Sacem**, c'est à cette jeune société que l'on doit le chiffre

'tombé du ciel' de 450.000 téléchargements par jour. Sous le "parrainage bienveillant" de la Sacem, l'entreprise a appliqué la méthode du *fingerprinting* aux contenus texte, audio-visuels ou encore à la photographie.

Cette technique de **sécurisation des droits** sert à reconnaître une empreinte de sécurité. Elle permet alors de retrouver l'origine d'une **fraude en cas de copie illégale**. Michel Roux, p-dg d'Advestigo en explique le positionnement : "*Nous plaçons notre analyse du côté de l'utilisateur du réseau. On voit alors ce qui est proposé et par un **modèle statistique** on peut observer 100% de ce qu'il s'y passe. On accumule alors une grande quantité d'informations, les extrapolations statistiques sont alors possibles pour avoir un niveau global des téléchargements*". Advestigo va donc voir **combien de fois un fichier piraté et taggué a été téléchargé**.

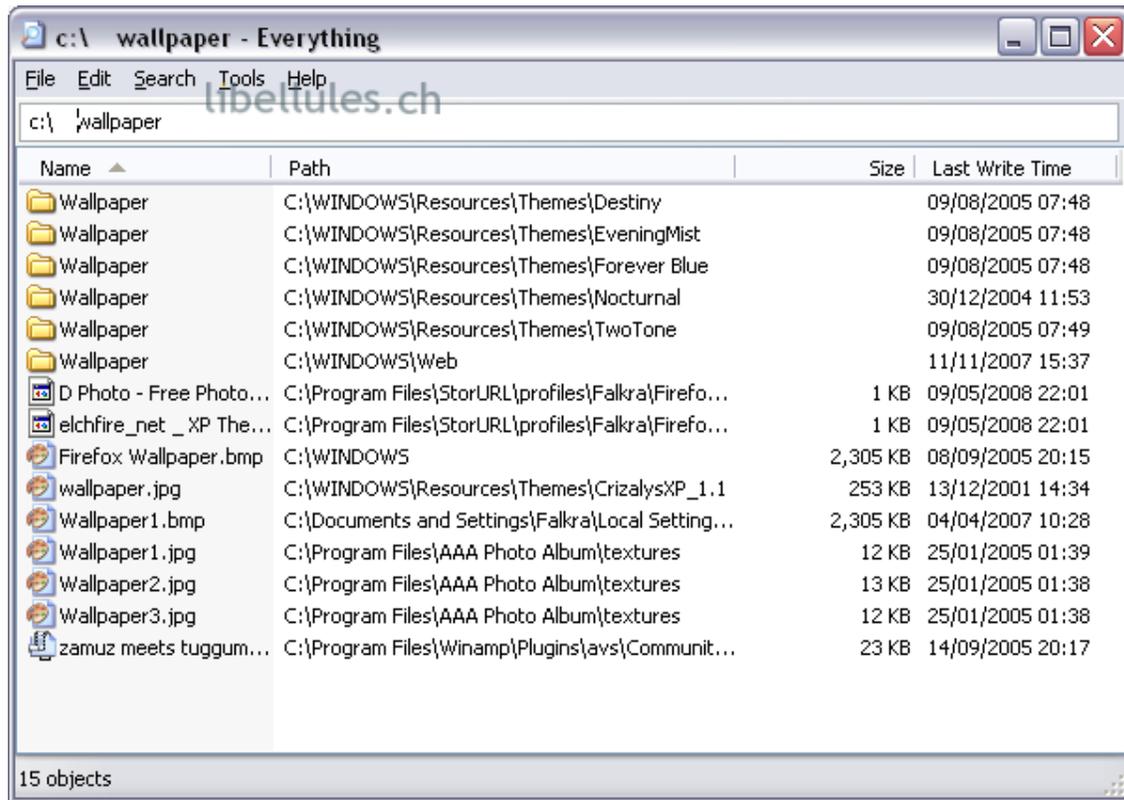
Récemment, c'est MySpace (groupe [NewsCorp](#), Rupert Murdoch) et Auditude qui ont proposé une **méthode différente de traitement des contenus** sur le Web. La technologie identifie alors automatiquement les contenus postés par un utilisateur. Les contenus non-officiels sont automatiquement taggués d'une publicité. Une autre approche...

En France se dessine plutôt un schéma d'observation puis une [logique répressive](#) contre l'internaute "pirate". Michel Roux tente alors de décrire ce processus : "*se dessine une **répartition entre acteurs de la filière audio** qui auront pour charge de détecter en aveugle une infraction. Elle sera ensuite relayée aux **FAI** pour connaître*

*s'il s'agit d'un récidiviste. Avec les ayants-droit, la discussion se poursuit encore..."*

Un [débat qui continue](#) mais une **architecture déjà bien en place** pour un projet de loi qui devrait être voté début 2009. Si loin mais si vite arrivé.

## Un outil de recherche ultra-rapide sur les disques durs: Everything search



Voici un petit programme ultra rapide de recherche de fichiers, qui utilise une approche différente des grands classiques auxquels nous sommes habitués. D'ordinaire, les outils de recherche de fichiers scannent le disque dur dossier par dossier, ou bien en utilisant une indexation préétablie. Dans un cas comme dans l'autre, on perd bien du temps, ou des ressources, soit pour la recherche elle-même, soit pour l'indexation.

Everything search ne fonctionne qu'avec les disques et partitions NTFS, pour une raison simple : il se sert directement dans la table d'allocation de fichiers, la MFT (Master File Table), dont il fait une copie en une poignée de secondes. Après cela, il suffit de taper votre recherche dans la barre, ou des morceaux de chemins, (ou mieux, des [regex](#)) de noms de fichiers, et ils vous les affiche en temps réel dans la fenêtre des résultats.

**Attention : il ne fait de recherches que sur le nom des fichiers et non sur leur contenu.**

Enorme gain de rapidité, et pour 11 Mo de mémoire, là où pour le même effort avec des méthodes classiques, il faudrait bien plus. On peut (mais sans obligation) le laisser tourner en mémoire.

[A télécharger ici](#)

